Le clocher de l'église Notre-Dame a éprouvé quelques avaries; des lames de plomb et de zinc qui surmontaient les cadrans du côté du vent ont été enlevées en partie et emportées au loin.

Le mur de façade de la retorderie incendiée de la rue Motte, s'est écroulé en grande partie; les pompiers qui sont restés en permanence, depuis le jour du sinistre, ont ensuite abattu les parties qui menaçaient ruine.

A WATTRELOS

Aucun accident grave n'a été signalé; un peu partout des tuiles arrachées des toitures. A l'école des garçons de la Hallerie, les tuiles ont été enlevées sur une surface d'un mètre, et une fenêtre-tabatière a été arrachée de ses *gonds*.

Au Petit Tournai, une maison d'ouvrier, petite construction fort vieille et hypothéquée, a été presque démolie par la tempête. Tout se borne à des dégâts matériels.

A CROIX

Beaucoups de toitures des maisons de cette localité ont été endommagées et à certains moments, les tuiles et les ardoises tombaient dans les rues en véritable pluie, On ne signale heureusement aucun incident.

A WASQUEHAL

Au hameau du Noir Bonnet, un orme de haute taille qui se trouve dans la prairie de Mme veuve Selosse a été déraciné par un coup de vent et s'est abattu avec fracas sur la demeure de Mme veuve Blaurbloum, faisant de sérieux dégâts à la toiture.

Un hangar attenant à la maison de M. Surmont a été également endommagé par la chute d'un arbre.

Au cimetière, plusieurs croix et couronnes ont été renversées et brisées.

Sur divers points de la commune des toitures ont été enlevées.

Près de la raffinerie de pétrole, un poteau télégraphique a été renversé sur la ligne du chemin de fer. La voie a dû être bloquée pendant quelque temps.

DANS LES COMMUNES
des cantons de Tourcoing

Dans toutes les communes des cantons de Tourcoing, la tempête a causé de nombreux dégâts. Partout beaucoup de tuiles emportées, d'arbres déracinés.

A BONDUES — Vers midi, le magasin de M. Delattre-trille, marchand de charbons, a été complètement renversé. Si l'accident était survenu quelques minutes auparavant, nous aurions eu à déplorer un accident de personne, car M. Antoine Crépel était occupé à placer une poutre destinée à consolider la construction.

A RONQ. — Le coq du clocher a été emporté par le vent, il a été retrouvé au hameau du Petit Roubaix, à près de 600 mètres.

Une baraque, installée près la gare, a été renversée; les dégâts sont évalués à plus de 700 fr. Elle appartient à M. Cyrille Lagache.

Le long de la route nationale de nombreux réverbères ont été brisés comme paille.

A HOUSSEQUE et LINSELLES de nombreux toits et cheminées ont été endommagés.

A HALLUIN. — La tempête a été plus violente encore, si possible, à Halluin qu'à Tourcoing; on voit de tous côtés de larges trouées aux toitures, et la rue de Lille notamment était couverte de pannes et de tuiles brisées; à la Tuilerie Pottelberg une partie de la toiture d'un bâtiment près du passage à niveau du chemin de la Grand-ville a été enlevée tout d'une pièce; et un mur en construction de deux mètres de hauteur a été renversé sur une longueur d'une dizaine de mètres.

Le clocher de l'église a beaucoup souffert : il avait été réparé l'année dernière, et les nouvelles brèches qui viennent de se produire nécessiteront derechef la présence des zingueurs et couvreurs d'ardoises.

MOUVAUX. — De nombreuses tuiles arrachées des toitures jonchent les rues. Plusieurs palissades ont été renversées; enfin beaucoup d'arbres ont été détériorés par le vent.

MARCQ-EN-BAROEUL. — Le vent a détaché un assez grand nombre d'ardoises de la flèche de l'église; un arbre de l'avenue du Collège a été renversé.

DANS LE CANTON DE LANNOY

Presque toutes les toitures sont très endommagées à Lannoy.

A LYS, vers midi, deux ormes situés dans le champ Mazure ont été complètement déracinés. L'un d'eux, avoisinant la route de Leers, est tombé sur le bord de la chaussée. Quelques minutes auparavant, M. le docteur Parmentier, de Lannoy, était passé en voiture.

A ANNAPES. — Un des gros arbres plantés le long de la ruelle de Fiers a été arraché par la violence du vent et jeté en travers du chemin.

A ASQ. — Dans cette commune, les dégâts aux toitures sont assez considérables; plusieurs maisons se trouvant près de la gare ont eu les carreaux des fenêtres défoncés.

A LILLE

A Lille, comme partout, la tempête a été très violente; on nous signale la chute de bon nombre de cheminées; plusieurs marquises ont été arrachées, la baraque des chevaux de bois installée place des Quatre-Chemins a été renversée; autour de Lille beaucoup d'arbres ont été brisés ou déracinés et leurs débris jonchent les routes. Les toitures des pauvres maisons de la campagne auront eu dur à souffrir. Les services *téléphoniques* et télégraphiques sont complètement désorganisés et les communications presqu'entièrement interrompues.

On signale aussi un accident de personne : Un ouvrier ferblantier, François Duez, 25 ans, demeurant cour du Beau-Bouquet, était en train, mercredi, à neuf heures du matin, de monter des feuilles de zinc sur la toiture d'une maison en construction, à l'angle de la rue Desmazières et du boulevard Vauban; un coup de vent lui fit perdre l'équilibre et le renversa sur la chaussée, d'une hauteur de huit mètres.

On l'a transporté aussitôt chez lui ou un médecin a constaté qu'il avait de graves contusions sur plusieurs parties du corps. Duez a été transporté à l'hôpital Sainte-Eugénie. Il travaillait pour le compte de M. Deleroix, ferblantier, rue de Gand, 43.

A DUNKERQUE

Ici la tempête a éclaté mercredi à midi, occasionnant de nombreux dégâts : on signale de toutes parts des poteaux télégraphiques brisés et des milliers de maisons ont été éprouvées dans les communes subnrbaines.

Un trois mâts, le *Saint Julien*, est venu se mettre à la côte à Bray-Dunes. L'équipage est sauf et le canot de sauvetage est sur les lieux.

Le canon d'alarme a retenti à différentes reprises dans l'après-midi, signalant des navires en danger.

Vers 8 heures, la tempête s'est calmée tout à fait, mais il est à craindre qu'à l'heure de la marée elle ne redouble de violence.

A CALAIS

Une bourrasque très violente qui s'est déchaînée sur les côtes dans la nuit de mardi à mercredi a fait craindre des sinistres en mer qui se sont malheureusement réalisés.

Les correspondances télégraphiques sont interrompues, mais le bureau maritime signale déjà la disparition de plusieurs bateaux sur les côtes de la Manche.

En ville, de nombreuses personnes ont fait des chutes graves; des murs se sont écroulés et des toits sont tombés en morceaux. La toiture du cirqueDucos, en représentation sur une place, a été enlevée.

Le bruit court qu'une jeune fille, poussée par le vent, s'est noyée dans le bassin de la batellerie.

Dans l'après-midi, vers deux heures, place Richelieu, un corbillard de l'Urbaine a été renversé par le vent. Le *conducteur*, Auguste Davron, âgé de soixante ans, s'est fait de graves blessures en tombant.

Vers trois heures une accalmie s'était produite, mais une heure plus tard le vent redoublait de violence.

Le paquebot de Douvres continue à faire le service avec des retards insignifiants.

A BOULOGNE-SUR-MER
Un bateau coulé dans le port

Boulogne-sur-Mer, 3 mars. — Une bourrasque a éclaté ce matin sur le littoral. Toutes les rues sont jonchées de tuiles et d'ardoises.

Une cheminée du palais de justice et un arceau de la salle des pas-perdus sont tombés.

Un petit bateau a été coulé dans le port; il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Les communications sont interrompues avec l'Angleterre. Malgré le gros temps, le paquebot *Albert-Victor*, capitaine Hall, est parti à deux heures et demie.

Vers trois heures, le vent semble s'apaiser.

A SAINT-OMER

Le vent a commencé à souffler en bourrasque dès mardi soir, la pluie est tombée et ce temps a continué jusque mercredi toute la matinée.

Vers onze heures et demie la circulation devenait presque impossible dans les rues.

L'aspect du champ de foire était navrant. Les barraques, ébranlées par la force de la bourrasque, voyaient leurs toiles se déchirer et s'enlever par lambeaux dans les airs.

Le magnifique établissement des montagnes russes a le plus souffert; les dégâts sont évalués à trois mille francs environ.

Dans les rues, c'était une véritable averse de tuiles, d'ardoises et de briques.

De nombreuses cheminées se sont écroulées. Presque tous les fils télégraphiques sont rompus dans les environs; seule la correspondance avec Paris existait encore dans l'après-midi.

Un seul accident de personne à déplorer : un vieillard, M. Feru, a été projeté contre le trottoir, et, dans sa chute, s'est fait une contusion à l'œil; l'épaule a été légèrement luxée.

Route des Brayères, une quinzaine d'arbres ont été déracinés; des meules ont été renversées, les bottes de paille se promenaient dans les champs.

Partout, dans la ville, les *toitures sont endommagées*. La plate-forme en zinc d'un bâtiment a été soulevée par le vent et est venue tomber d'une seule pièce sur la rue. Un hangar mesurant une trentaine de mètres de long et couvert en pannes s'est complètement écroulé.

Les couvreurs ont de la besogne en perspective.

A PARIS

Paris, 3 mars. — A Paris, le vent souffle en tempête depuis mardi soir. Voici, au sujet de la bourrasque, les indications qui ont été fournies à l'un de nos rédacteurs par l'Observatoire de la tour Saint-Jacques :

« Ces rafales correspondent naturellement à une baisse excessive du baromètre. Nous avions eu, depuis le 8 février, un régime de pressions barométriques très élevées. C'est ainsi que, le 24 février, le maximum était de 780,4. A partir de cette date, la pression fut en baisse lente, mais régulière. Mais, depuis hier, la baisse s'est accentuée de façon très rapide. Ainsi, ce matin, le minimum observé était de 744 millimètres. Or, d'après les constatations faites, la baisse du baromètre a été, depuis hier midi, de 18 millimètres.

Pendant toute la nuit, le vent a soufflé avec une force considérable; les bourrasques ont été des plus violentes. Aucune d'elles n'a cependant dépassé en violence celle qui vient de se produire cet après-midi à une heure quarante-cinq. Elle n'a duré que deux minutes, il est vrai, mais a été d'une intensité exceptionnelle. La pluie, la neige fondue et le grésil balayés par le vent formaient au-dessus de Paris un brouillard qui obscurcissait le ciel. La température baisse rapidement.

Le baromètre s'est livré à des écarts assez *brusques*. Il était, ce matin, à six heures, à 759; une montée rapide l'a amené, à deux heures, à 754,5.

DANS LES AUTRES DÉPARTEMENTS
Plusieurs sinistres maritimes

Royan, 3 mars. — Cette nuit, par une très forte tempête du sud-ouest, le bateau-pilote du port de Pauillac, monté par six hommes, s'est perdu corps et biens à Lacoubre. La mer est démontée.

Fécamp, 3 mars. — Une grande tempête a éclaté ce matin à sept heures et demie.

La *barque de pêche Marguerite* de Tronville s'est perdue corps et biens près de la jetée Nord. L'équipage était composé de cinq hommes.

Le Havre, 3 mars. — La tempête est violente ici. De nombreuses barques de pêche ayant des avaries se sont réfugiées dans le port. Les vapeurs faisant le service entre le Havre et les ports de Normandie ne sont pas sortis. On ne signale jusqu'ici aucun accident maritime.

Audierne, 3 mars. — Le canot « amiral Roze » de la société centrale des naufrages sorti par une mer très grosse pour porter secours à une chaloupe en détresse a réussi, après avoir chaviré sur la barre et brisé son gouvernail, à sauver sept hommes qu'il a déposés à Sainte-Evette.

Cherbourg, 3 mars. — Le bateau de pêche *Raphaël* a été jeté sur les rochers de l'île Pelée; les trois hommes qui le montaient ont été sauvés.

Saint-Malo, 3 mars. — Le brigantin *Mel-art*, en partance pour Saint-Pierre et Miquelon, ayant chassé sur ses ancres, s'est échoué près des rochers.

Paris, 4 mars. — Depuis hier soir, le vent, accompagné de giboulées, souffle en tempête sur Auxerre.

Des arbres ont été arrachés et des cheminées renversées.

De Brest, on signale un cliveyage du vent à la pointe de Bretagne. On craint de nombreux sinistres en mer.

A Rochefort même perturbation. Des habitants prétendent avoir ressenti une légère secousse de tremblement de terre.

A la fête foraine du cours Roy-Rey, les baraques foraines ont été emportées et des arbres arrachés.

A Angoulême, de nombreux arbres ont été brisés; une pluie abondante est tombée dans la soirée.

Un orage très violent sévit depuis bien soir sur Alençon et les environs. Des arbres ont été arrachés dans les forêts de Perseigne et d'Ecouves. Des voitures ont été renversées, causant quelques accidents de personnes.

Brives, 3 mars. — La bourrasque vient de causer des accidents graves. Un chouan est tombé sur l'imprimerie Roche et a tué un ouvrier, un autre est mourant et un troisième blessé.

Il y a plusieurs autres personnes blessées ailleurs.

EN BELGIQUE
Dans les communes de la frontière belge

La bourrasque n'a pas été moins violente à Mouscron, Ourseaux, Luingne, Estaimpuis, etc., de nombreux arbres ont été déracinés; beaucoup de toitures sont sérieusement endommagées. Mais on ne signale aucun accident de personnes.

A MONT-A-LEUX. — Une tuile, emportée par le vent, est allée tomber dans une glace à la devanture du magasin de M. Valentin. Les dégâts s'élèvent à 100 francs environ.

A MENIN, — *C'est peut-être à Menin que le vent a* exercé le plus de ravages : on se fera difficilement une idée des dégats aux toitures, bien peu de maisons *sont indemnes*.

Le directeur d'un magnifique manège de chevaux de bois, M. Hans Vanovermeer, établi depuis quelques jours sur la place, a été, mercredi à midi, la victime d'un véritable désastre : le manège venait d'être mis en marche, il y avait plus de cinquante amateurs sur les chevaux et dans les nacelles, tout à coup un tourbillon enleva la toile, comme un ballon, jusque au-dessus des maisons.

Les sujets drôlatiques qui forment une espèce de couronne sont arrachés, plus, tordus, ainsi que des barres de fer, des supports, etc.; des morceaux de bois sont brisés; rien, en un mot, n'est resté en place. C'est un *vrai miracle que tous les amateurs aient pu se sauver et* qu'il n'y ait eu aucun accident de personne.

Les dégâts sont évalués à plus de 1.000 francs.

DANS LE RESTE DE LA BELGIQUE

De tous les points du royaume, on signale des dégâts causés *par l'épouvantable ouragan qui s'est déchaîné* dans la nuit de mardi à mercredi.

A BRUXELLES. — Les habitants ont été réveillés en sursaut par les mugissements de la bourrasque et leur nuit s'est passée affreuse au milieu des sifflements sinistres de l'ouragan.

Le service télégraphique a énormément souffert; les fils étaient brisés sur de nombreuses lignes, les correspondances par voie aérienne subissent donc des retards assez considérables. Sous la pression du vent, le grand chevalet qui se trouve rue des Bolteux et sur lequel reposent deux à trois cents fils téléphoniques, s'est brisé en se penchant sur le côté. De nombreux fils téléphoniques ont été brisés.

Le bureau technique du téléphone, prévenu aussitôt, a envoyé immédiatement des ouvriers pour examiner la *situation*.

De tous les côtés de Bruxelles arrivent les nouvelles de dégâts produits par la tempête. Parvis Saint-Roch, le toit d'un carrousel s'est effondré avec vacarme. Heureusement il n'y a pas eu de victimes. Sur la même place un réverbère a été renversé par la violence du vent.

Une croisée s'est détachée d'une fenêtre de la rue de Brabant et est tombée aux pieds d'une dame qui en a été quitte heureusement pour la peur.

Un des gros arbres du jardin botanique a été déraciné et s'est abattu en travers de la rue Saint-Lazare en manquant d'écraser une voiture, mais dans sa chute, il a brisé une fenêtre du premier étage d'une maison.

De nombreux arbres qui se sont abattus le long de la chaussée de Ninove ont interrompu la circulation des tramways *pendant un certain temps*.

Dans le parc, l'arbre le plus ancien qui se trouvait dans l'allée des Dames a été brisé net; il est tombé en travers de la pelouse en réduisant un banc en miettes.

Deux autres arbres ont été arrachés mercredi vers midi.

A Bruxelles-Kermesse, le vent a enlevé les charpentes de la toiture de la salle des fêtes.

Dans les bâtiments de l'exposition, l'ouragan a fait assez de dégâts : le Panorama des Alpes qui se dresse au fond du parc s'est écroulé en partie.

Les galeries provisoires, que l'on a construites derrière le grand hall, et où se trouvera la section Belge, ainsi qu'une partie du compartiment français, ont eu également à souffrir. Là, presque toutes les vitres ont été enlevées, ce qui causera un sérieux préjudice à l'entrepreneur.

La tempête a en outre ravagé les jardins qui sont jonchés de débris de vitres et de branches de différentes grosseurs.

Dans la banlieue, les dégâts n'ont pas été *moindres*.

A Ixelles, les tuiles arrachées sont nombreuses; chaussée d'Ixelles une cheminée en briques est tombée avec fracas au milieu de la rue, n'occasionnant heureusement aucun accident de personnes.

A Etterbeek, deux cheminées ont été démolies et les tuiles et les ardoises ont été projetées dans la rue.

A Cureghem, chaussée de Mons, un pochard a été enlevé par le vent et lancé dans le canal. On l'a retiré sans aucun mal de sa situation critique.

A St-Gilles, à Forest, à Molenbeek et à Schaerbeek plusieurs cheminées et de nombreuses tuiles ont été arrachées.

Dans ce dernier faubourg, un pot lancé par un coup de vent est tombé sur une servante qui passait rue du Palais et l'a grièvement blessée.

A ANVERS. — Dans cette ville, la bourrasque a été particulièrement terrible; depuis longtemps on n'en avait vu de pareille. Toute la nuit de mardi à mercredi, la pluie est tombée, inondant les caves. L'Escaut *ressemble* à une mer en furie et plusieurs canots sont allés à la dérive. Au sortir du vieux bassin, un steamer anglais, *Saint-Guthber*, a été poussé par le vent contre le *Richard* amarré au hangar 25 du quai du Rhin. Tous deux ont des avaries.

On n'ose se hasarder le long du fleuve de peur d'y être précipité.

Le nombre des toitures emportées est considérable et malheureusement, sur quelques points de la ville, des accidents se sont produits. C'est ainsi qu'un passant qui se trouvait sur la place Saint-Paul a eu les jambes fracturées par une toiture qui s'est abattue sur lui. On *signale encore d'autres personnes blessées en divers* endroits.

A la bourse, il y a eu un moment de panique causé *par la chute d'une quarantaine de grands carreaux qui* se sont abattus sur les boursiers sans blesser personne heureusement, mais on a cru au moment que toute la toiture s'effondrait.

Enfin, au faubourg de Berkem, une maison en construction a été complètement démolie.

La ville ne peut plus communiquer que très difficilement avec Gand, l'Angleterre et la Hollande par suite des dérangements produits dans les lignes télégraphiques.

SUR LES COTES. — La bourrasque souffle avec rage, mais jusqu'ici il n'y a aucun accident de signalé. Les malles subissent des retards inévitables.

A THUIN. — La tempête s'est fait sentir avec violence dans toute la région. On ne signale aucun accident de personnes, mais les toitures ont enormément souffert. Le service de la batellerie est interrompu sur la Sambre.

On signale le retard de trois heures qu'a éprouvé dans cette localité, par suite de l'ouragan, le train omnibus parti de Paris mardi à 10 heures 40 du matin.

TRIBUNAUX

Tribunal de commerce de Roubaix. — *Audience du mercredi 3 mars.* QUESTION DE COMPÉTENCE : ÉPOUX VANVERTS-DEFERNE ET TRAMWAYS DU DÉPARTEMENT DU NORD. — Nos lecteurs se souviennent des circonstances de faits de cette affaire qui n'a été l'objet jusqu'à présent que d'une discussion sur la compétence du tribunal saisi.

Le 24 août dernier, la dame Vanverts-Deferne prit à Roubaix *un billet d'aller-retour pour Lille* sur le tramway à vapeur qui fait le service entre ces deux villes. A son retour, vers 7 h. 1/2 du soir, au point de la route dit : *Château du Sart*, le tramway qui la transportait en rencontra un autre venant en sens inverse. Par suite de la collision qui se produisit entre ces deux trains la dame Vanverts fut blessée. Elle réclame six mille francs de dommages-intérêts à titre de réparation du préjudice tant materiel que moral qu'elle a subi.

La Compagnie des Tramways du Nord, dont le siège est à Lille, déclina la compétence du Tribunal de Roubaix parce que, prétend-elle, une demande de dommages-intérêts à raison du préjudice causé par un quasi délit et de la responsabilité qui en découle, constitue une demande personnelle qui doit être portée devant le tribunal de son domicile.

Le Tribunal a *décidé dans le sens suivant* :

Le caractère commercial du litige n'étant pas contesté, il importe uniquement de rechercher quel est celui des tribunaux de Roubaix ou de Lille qui est compétent et par suite si l'article 59 du Code de procédure civile est seul applicable en l'espèce ou si au contraire on peut faire en la cause application des facultés plus étendues de l'article 420 du même Code.

Or il est principe en matière commerciale que l'article 420 est la règle pour la compétence des tribunaux et l'article 59 n'est applicable qu'en l'absence de toute convention ou de toute obligation née d'un contrat à juger. Par exemple l'action en indemnité formée par un passager *contre une Compagnie de transports* à raison d'un accident arrivé pendant son voyage dérive du contrat de transport intervenu entre la Compagnie et le passager. Elle est donc soumise, quant à la compétence, aux règles de l'article 420 du code de procédure civile.

En l'espèce, l'accident dont a été victime la dame Vanverts et dont elle demande la réparation est survenu en cours de route et, par suite, au cours, par le fait et en raison de l'exécution du contrat de transport. Cet accident n'est pas étranger à l'obligation de transporter dans *des conditions convenables* qu'avait prise la Compagnie des tramways en échange du prix du billet d'aller et retour qu'elle avait réclamé à la demanderesse et que celle-ci lui avait payé.

Il est d'ailleurs aujourd'hui de doctrine et de jurisprudence certaines que les dispositions de l'article 420 du code de procédure civile s'appliquent aux litiges nés de la mauvaise exécution ou de l'exécution quasi délictuelle d'un contrat, que les règles de compétence admises lorsqu'il s'agit d'actions formées contre les transporteurs en réparation du préjudice cause par l'inexécution du contrat de transport sont applicables aux actions intentées par ceux qui réclament des indemnités à raison des blessures, suites d'accidents ou de mort résultant de ces accidents, parce qu'il s'agit encore dans ce cas de l'inexécution ou de l'exécution fautive quasi *délictuelle du contrat de transport du voyageur*.

Il y a cependant une raison d'établir une distinction entre le dommage causé à une personne et celui causé à une chose, quand ce dommage s'est produit au cours de l'exécution d'un contrat de transport, la seule distinction qui puisse être faite est celle resultant de l'établissement de la faute, le transporteur devant établir son irresponsabilité au cas de dommage causé aux choses, la preuve de la responsabilité incombant au contraire à la victime en cas de dommage causé à une *personne*.

L'applicabilité de l'article 420 du code de procédure civile, admise en principe, le tribunal la trouve fondée en fait. C'est à Roubaix que le contrat de transfert a été formé et devait s'exécuter; c'est à Roubaix que le paiement prévu au contrat a été fourni par la dame Vanverts qu'il a pris son billet d'aller et retour et devait être fourni par la Compagnie qui devait s'y libérer de ses obligations. Le tribunal de Roubaix est donc compétent.

En conséquence le Tribunal retient la cause pour être jugée au fond à une audience ultérieure. Condamne la Compagnie des tramways aux dépens de l'incident.

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mercredi 3 mars 1897.* — CONDAMNATIONS DIVERSES. — Michel Hoquet, mendicité et ivresse, 15 jours, 5 francs. J. Ble Debaere, fraude à Lisselles, 15 jours, 500 francs. Gustave Vandenbrande, fraude à Halluin, 15 jours, 500 fr. Désiré Carré, diffamation à Wattrelos, 25 fr. d'amende, 25 fr. de dommages et intérêts.

Tribunal civil de Lille — *Audience des criées du mercredi 3 mars 1897.* — I. — Quatre maisons à usage de commerce, sises à Roubaix, Grande-Rue, nos 321, 323, 325, 329. Mises à prix, 49.500 fr. Adjugées 27.100 fr. à Mr Desmazières, avoué.

II. — Trois maisons sises à Roubaix, 34, rue Tourcoing, et 17, 18, cité Saint-François. — Adjugées pour 10.000 francs, montant de la mise à prix, à Mr Godron.

L'affaire Leroux en appel. — Mercredi, à midi, la cour d'appel de Douai, chambre des appels correctionnels, a rendu son arrêt dans l'affaire Leroux et consorts, détournement de bijoux et recel à Lille.

La cour confirme le jugement qui condamne Aimée Leroux à l'emprisonnement pendant un an et à 500 fr. d'amende; Achille Therrier, à huit mois de prison, 500 francs d'amende; Auguste Verbylen, à quatre mois de prison, 200 fr. d'amende; Charles Ernst, à deux mois de prison, 100 francs d'amende, et accordant le benéfice de la loi Bérenger, en ce qui concerne la peine corporelle seulement, à Aimée Leroux, Verbylen et Ernst.

Dans l'instance, Mr Bonduel, avocat à Lille, et Mr Hochart, avoué à la cour d'appel, représentant la partie civile.

Mlle Leroux était défendue par Mr de Prat, avocat à la cour d'appel de Douai; Verbylen, par Mr Guichard, de Lille; Ernst, par Mr Aimor d'Hooghe, et Thellier, par Mr Maillard, de Douai.

Concerts et Spectacles

Au Théâtre de Roubaix. — *Une très nombreuse* assistance se pressait, mardi soir, au théâtre de la rue Archimède. La représentation était composée de *Jacques d'Homme*ur et des *Vingt-huit jours de Clairette*.

Le drame a retrouvé le succès qui avait accueilli sa première représentation. Nous devons des éloges à M. Lavelatte, qui, cette fois, s'est parfaitement acquitté de son rôle.

L'opérette a aussi recueilli sa moisson habituelle d'applaudissements dont M. Louis Couvreur obtient toujours la plus large part.

Choral Nadaud. — Le grand concert que cette société offre chaque année à ses membres honoraires est fixé au mardi 16 courant. Parmi les éléments artistiques qui s'y produiront nous pouvons citer des maintenant : l'Association symphonique dirigée par M. Koszut; Mlle Lafargue et M. Gauthier, tous deux premiers sujets du Grand-Opéra; M. Planel, violon solo de S. M. la reine Isabelle et divers autres artistes du Gymnase et du Vaudeville. Nous publierons prochainement le programme de ce concert.

La fête intime de la société de gymnastique et de jeux athlétiques l'*Ancienne*, qui devait avoir lieu dimanche prochain, est remise, à la demande générale au samedi suivant 13 mars.

Les membres honoraires recevront leur carte d'invitation dans le courant de la semaine.

Tourcoing. — Un exercice musical auquel contribueront les professeurs et les élèves de nos Ecoles académiques aura lieu dans la salle d'audition de l'Académie, le dimanche 7 mars, à cinq heures et demie du soir.

Tournai. — *Représentation de « Thais »*, comedie lyrique en 3 actes et 6 tableaux, poème de M. L. Gallet, musique de J. Massenet. — Les Tournaisiens comptent dans leurs rangs un ami intime de Massenet, naturellement et à juste titre grand admirateur des œuvres du maître français. La ville de Tournai doit à cette circonstance la faveur d'avoir eu, plus que toute autre ville de province, des auditions des œuvres de l'illustre compositeur et surtout d'avoir eu plusieurs fois l'avantage de jouir de sa présence.

C'est sur les instances de cet ami que M. Léo d'Hénin, directeur du théâtre, s'est risqué à monter *Thais*.

Le libretto est de M. L. Gallet qui l'a tiré d'un roman d'Anatole France et qui, malgré le caractère spécial du sujet qui semblait incompatible avec une *œuvre lyrique, a su composer un poème favorable* à l'adaptation musicale. Nous devons faire nos réserves pour le dénouement qui nous paraît avoir été combiné *en dépit de la vraisemblance*, pour amener une opposition de contrastes.

La partition de J. Massenet est empreinte d'un charme pénétrant; elle fourmille de mélodies intensivement suggestives et de combinaisons rythmiques et harmoniques qui traduisent exactement les situations et les sentiments.

Représentée pour la première fois en 1894 à l'Opéra de Paris, *Thais* n'y obtint pas tout le succès auquel sa valeur artistique lui donnait droit. La scène était trop vaste pour cette délicate miniature dont les beautés furent perdues dans ce cadre grandiose. Elle prit une éclatante revanche en 1896 sur la scène de la Monnaie à Bruxelles, *où elle obtint un succès retentissant*.

L'apparition de cette œuvre sur la scène de Tournai a été un vrai triomphe pour le compositeur, pour la direction et pour les interprètes.

Tous ceux qui ont collaboré à cette représentation ont droit à une part des éloges qu'elle mérite. M. Léo D'Hénin s'est largement dépense pour tous les détails d'organisation et de mise en scène et il y a parfaitement réussi et on ne pourrait lui reprocher quelques anachronismes dans les décors qui ne sont pas de son fait.

M. Neufcourt, le chef d'orchestre, malgré le court délai qui lui a été laissé, a préparé l'exécution avec un soin particulier et une profonde intelligence de l'œuvre de Massenet. Son orchestre s'est surpassé et a été même applaudi à diverses reprises. A signaler particulièrement l'exécution de l'exquise méditation qui sert d'interlude entre le troisième et le quatrième tableau et dans laquelle M. Lilien a fait brillamment valoir son talent de violoniste. Les chœurs ont été aussi à la hauteur de leur tâche.

En passant aux interprètes, nous devons mentionner d'abord Mme Leblanc, au bénéfice de qui la représentation était donnée. Comme bénéficiaire et comme artiste, elle a été l'objet des ovations enthousiastes et des faveurs des assistants. C'était justice : elle s'est admirablement assimilé le personnage de Thaïs.

M. Stolle, que le public tournaisien n'avait pas eu, jusqu'ici, l'occasion d'apprécier exactement, s'est revélé excellent chanteur et artiste consciencieux et intelligent.

A côté de ces deux principaux interprètes, les rôles secondaires ont été parfaitement tenus par Mmes Viannet, Marcelly et Azéma et MM. Verboom et Chevalier.

Cette représentation tiendra une belle place dans les fastes artistiques de la ville de Tournai.

M. Massenet, heureux de l'accueil fait à son œuvre et enchanté de l'interprétation qui en a été donnée, a fait parvenir ses félicitations à MM. D'Hénin et Neufcourt, aux exécutants de l'orchestre, à Mme Leblanc et à ses partenaires.

GRAND THEATRE de ROUBAIX (Hippodrome)

Bur. 7 h. 1/2 **Jeudi 4 mars 1897** Rideau 8 h.

Grande représentation de gala. — Avant clôture de la Saison. — Au bénéfice de Mlles GRÉGIA; M. P. GAUTIER; M. DONS et les coryphées et dames du ballet.

FAUST

Opéra en cinq actes et dix tableaux. — Paroles de J. Barbier et M. Carré. — Musique de Ch. Gounod.

Chœurs et orchestre complet sous la direction de M. De la Fuente. Entrées de faveur rigoureusement suspendues.

Prix des places ordinaires. — Bureau de location pour toutes les places chez M. Jules Hertogh, rue de la Gare.

Jeudi 11 mars. — Clôture de la Saison lyrique.

Dimanche 7 mars 1897, à quatre heures

3e Concert Populaire par l'Association Symphonique

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent nullement ou en rien la responsabilité de la rédaction.

La transmission Floria

Roubaix, le 3 mars 1897.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Dans un premier article, rédigé aussi simplement que possible, afin qu'il puisse être facilement compris de tout le monde, nous avons décrit notre invention en n'employant que des termes vulgaires.

Nous n'aurions pas voulu, par exemple, employer l'expression de « contact élémentaire », comme étant très juste, mais trop en dehors des expressions communément reçues.

M. Dautzer a bien voulu faire des réflexions très judicieuses sur notre invention. Qu'il nous permette quelques explications complémentaires qui la lui feront mieux saisir.

M. Dautzer a fait quatre objections à notre invention :

1° Il nous en conteste la priorité. Nous savons que notre transmission n'est pas nouvelle. Qu'il lui suffise de savoir qu'il y a exactement vingt-huit ans que nous avons assisté, à Tourcoing, à des essais de ce genre de transmission, essais qui, du reste, avaient été faits sur des perches de vue. Notre invention renferme tant de modifications nouvelles, que celles-ci suffisent à la caractériser.

2° Si la tension des cordes sur chaque broche descend quelquefois à 0 k. 700, il faut reconnaître qu'elle est souvent supérieure, et qu'elle dépasse quelquefois les 2 kilogs. que nous avions indiqués. Sur un même métier, d'ailleurs, toutes les tensions ne sont pas égales. Elles dépendent uniquement de celui qui est chargé de la conduite du continu et des autres métiers à commande similaire.

3° Nous avons fait remarquer que notre câble ne pressait sur la poulie à gorge de chaque broche que sur un faible espace, le câble restant droit. Ce petit contact, appelé pompé, cette manière de faire ne se [illegible], avons-nous dit, par l'épaisseur du câble. M. Dautzer a très bien lu la première partie de la phrase; il en a parlé; mais il a oublié de parler de la seconde.

4° Enfin, nous avons assuré que des cordiers pouvaient livrer des câbles garantis contre l'allongement et les renflements. Leur garantie *nous suffit jusqu'à preuve du* contraire. Une telle garantie de leur part supprime des essais que nous ignorons, et nous donne toute confiance en leur affirmation.

Citons une anecdote : des ingénieurs célèbres, en visitant le moteur à gaz de M. Charron, ont affirmé que ce moteur ne réussirait pas, qu'il était absolument contre la théorie. Ils se sont même retirés, quand l'inventeur a voulu mettre son moteur en marche en leur présence, par crainte d'explosion. L'expérience a prouvé le contraire, et maintenant, le moteur Charron est un de ceux qui ont le plus de vogue.

Pour en revenir à notre invention, nous en appelons à l'avenir, et nous sommes assuré qu'avec le concours de bons et dévoués mécaniciens, notre transmission, *bien construite*, pourra réaliser les espérances que nous fondons sur elle.

Agréez, etc. H. FLORIN.

LE NORD RÉHABILITÉ

Lille Universitaire publie l'amusante fantaisie que voici :

« Ils ont beau chiner le Nord, là-bas dans le Midi, cela ne l'empêche pas d'être, sous tous les rapports, une des plus belles régions du monde. C'est un pays où les habitants sont, en général, bien [illegible] : on le dire pas mal *jouis*. Ils sont d'une taille élevée, on y trouve très peu *Dunain*. D'une santé robuste, vous entendez souvent faire l'éloge de l'homme *Sans du-Nord*. Bons soldats au régiment, ils soignent bien leur fusil et savent conserver leurs *Armentières*.

» Notre cher département est justement réputé parmi les plus fertiles. Son *Solesmes* à produire la betterave, les céréales, le lin, le tabac *Fourcoing* du territoire y est avec son fondité, retourné. On y trouve encore (La Fontaine?) des pintes aux ouïs d'or, puisque, près de son chef-lieu, les poules de l'*Orchies*. Son industrie est réputée dans le monde entier : le pays *Fourmies* d'usines de toutes sortes.

» Le flamand, chacun le sait, est grand amateur des *bonnes bières* : *l'hiver il les boit jeunes, mais il sait*, l'été, ce qu'elles *Valenciennes* (!). D'ailleurs, est-ce bien un défaut? Sa gourmandise est manifeste. Il est, comme on dit en patois, un peu porté *Hazebrouck*. Sa distraction favorite est le combat de coqs. *Avesnes!* s'écrie-t-il, si l'animal sur lequel il a parié, triomphe. Dans le cas contraire, on l'entend murmurer : Ah! *Bergues* alors!

» Les femmes du Nord sont en majorité jolies et fidèles. Elles adorent leur *Saint-Amand*. Dans leurs toilettes, elles ont un faible pour les couleurs voyantes. Cela ne peut surprendre, puisque le *rouge est de Lille*. Ouf!!!

URENS.

NORD

Les grandes manœuvres des 1er et 2e corps. — Les 82 et 166 bataillons de chasseurs, les seize régiments d'infanterie des 1er et 2e corps, le 11e de ligne prendront part aux grandes manœuvres combinées de septembre prochain.

Indépendamment des deux brigades de cavalerie des 1er et 2e corps, seront mises à la disposition du général de France : les 1re, 4e et 5e divisions de cavalerie indépendante, c'est-à-dire les 1er, 2e, 4e, 5e, 8e et 9e régiments de cuirassiers, les 14e, 19e, 22e, 23e, 27e, 28e régiment de dragons, les 3e et 19e régiments de chasseurs; les 2e, 3e, 4e et 8e régiments de hussards.

Les 22 régiments de cavalerie mobilisés présenteront un effectif d'environ 10,000 sabres.

Un accident à Fourmies. — Un terrible accident s'est produit mardi route de Wignehies.

M. Auguste Bousgnioux, âgé de trente-quatre ans, chef de manœuvres aux tramways de Fourmies, accompagnait le train de voyageurs qui part de Fourmies à cinq heures dix-sept du soir, pour se rendre à Wignehies.

A trois cents mètres environ de l'Hospice des vieillards l'un des voyageurs qui se trouvait sur la plate-forme est son chapeau enlevé par un coup de vent.

En voulant le rattraper il fit tomber la casquette de Bousgnioul.

Celui-ci en essayant de la ramasser, perdit l'équilibre et tomba si malheureusement que l'une des roues lui passa sur la jambe droite.

Le mécanicien arrêta immédiatement sa locomotive et on se porta au secours du malheureux : il avait la jambe droite coupée au d